



RÉGION ACADÉMIQUE
NORMANDIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Débats en langue vivante étrangère

RÈGLEMENT

Le Rectorat de Caen organise au niveau académique des concours de débats en langue vivante étrangère selon les modalités suivantes :

PRINCIPES GÉNÉRAUX

OBJECTIFS

L'objectif premier est d'entraîner les élèves à la prise de parole dans le cadre d'un débat contradictoire en langue étrangère. Les élèves échangent pour convaincre l'autre équipe et doivent proposer un argumentaire pertinent bâti collectivement.

SOLIDARITÉ, RESPECT ET ÉCOUTE

Ces débats supposent solidarité, respect, qualité de l'écoute de l'autre.

SUJETS DES DÉBATS

Les sujets des débats portent essentiellement sur la citoyenneté, la culture et l'éthique.

SELECTION DES PARTICIPANTS

Les équipes sont composées de quatre membres titulaires et d'un suppléant. Ce dernier n'intervient qu'en cas de défaillance de l'un des membres titulaires.

COMPOSITION DES ÉQUIPES

Chaque établissement désigne les élèves qui le représentent. Cette liste vaut pour l'ensemble des étapes du concours.

ORIGINE DES PARTICIPANTS

Tout élève dûment scolarisé dans l'établissement pourra faire partie de l'équipe représentant cet établissement, à l'exception des élèves dits "locuteurs natifs" dont la langue maternelle serait la langue du débat.

COMPOSITION DU JURY : Les jurys peuvent inclure des enseignants d'autres disciplines qui ne parlent pas nécessairement la langue étrangère mais la comprennent suffisamment. La présence d'élèves comme membres du jury peut également être envisagée.

LES ÉLIMINATOIRES

Les éliminatoires auront lieu entre les établissements de l'académie selon un schéma qui sera communiqué par le Rectorat après inscription au concours.

DEROULEMENT D'UN DEBAT

PRINCIPE

Le principe général est de faire s'opposer deux équipes de quatre élèves sur un sujet tiré au sort. Chaque équipe défend une position – « pour » ou « contre » - qui est également tirée au sort. Les élèves sont donc amenés à défendre une position qui peut être totalement opposée à ce qu'ils pensent véritablement.

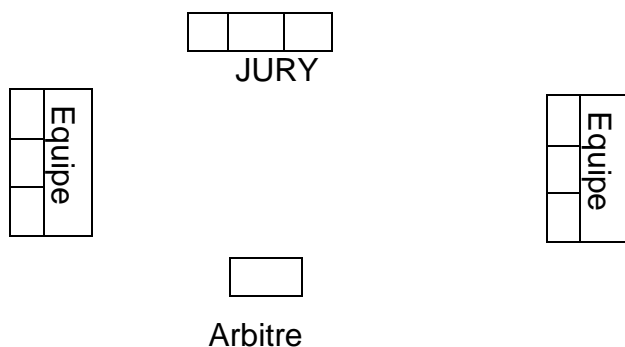
Un jury silencieux les écoute et décide de l'équipe vainqueur.

ORGANISATION

Temps :

Un débat dure environ 1 heure. Les élèves préparent leurs arguments pendant 25 minutes et débattent ensuite pendant 25 minutes environ, cette dernière durée étant laissée à la discrétion de l'arbitre selon l'intérêt des échanges.

Espace :



Déroulement :

Seul un dictionnaire unilingue sera autorisé pour aider les débatteurs pendant la phase préparatoire. Après les 25 minutes de préparation au cours desquelles les débatteurs préparent une introduction et dressent une liste d'arguments et de questions à utiliser au cours du débat, l'équipe « pour » est invitée par l'arbitre à présenter l'introduction, c'est ensuite au tour de l'équipe « contre » de faire de même.

Aucune interruption n'est autorisée à ce stade.

L'arbitre propose ensuite à l'équipe « pour » d'engager le débat à l'aide d'une première question. Le jury ne peut intervenir. L'arbitre non plus. Les échanges durent environ 15 minutes. Les débatteurs sont donc totalement libres de leurs propos et de la direction qu'ils souhaitent prendre.

Après une vingtaine de minutes, l'arbitre profite d'un blanc pour proposer une pause de 2 ou 3 minutes. Les équipes se concertent alors rapidement pour préparer une conclusion qui rassemble les arguments débattus.

Chaque équipe présente ensuite sa conclusion et le débat est terminé.

Le jury se réunit et prononce son verdict.

Il est à noter que les sujets sont formulés sous forme d'assertion. Par ailleurs, le sujet doit induire des arguments pour et contre d'une égale richesse.